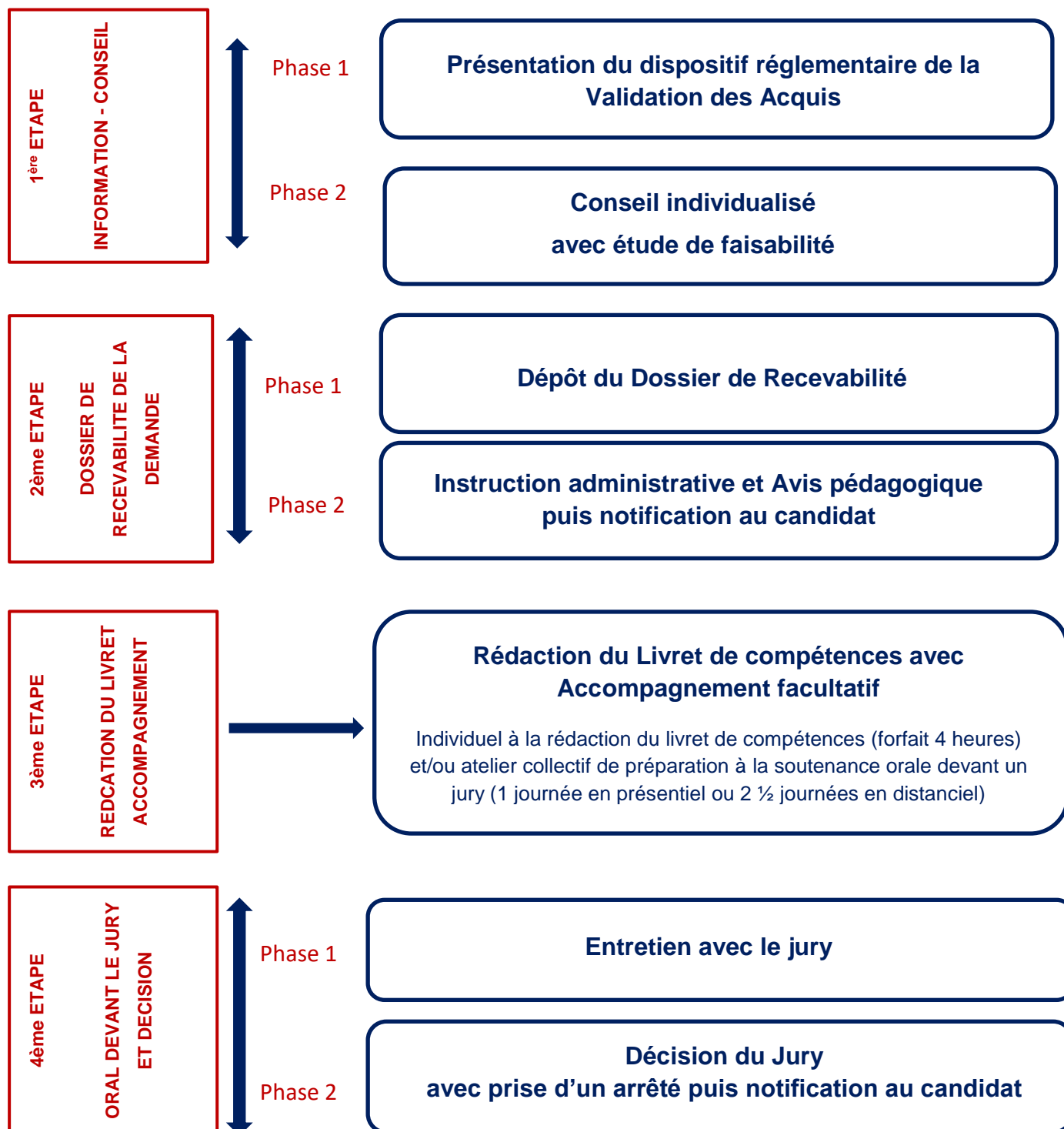




PROCEDURE 2022-2023

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)





PROCEDURE 2022-2023

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

TARIFS ANNEE UNIVERSITAIRE

(EN ATTENTE DE VALIDATION PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION)

PROCEDURE	TARIFS
Instruction Dossier de Recevabilité Somme à acquitter lors du dépôt de dossier	105 €
Accompagnement facultatif individuel (forfait de 4 heures) Aide méthodologique à la rédaction du livret de compétences Somme due à l'issue de la période d'accompagnement y compris si le candidat ne se présente pas devant le jury	500 €
Accompagnement facultatif collectif (forfait de 6 heures) Atelier de préparation à la soutenance orale Somme due à l'issue de la période d'accompagnement y compris si le candidat ne se présente pas devant le jury	200 €
Frais de jury Somme à acquitter si passage devant le jury	750 €
Droits d'inscription sur le diplôme* Somme à acquitter lors de l'inscription universitaire	Droits d'inscription en vigueur A titre informatif, en 2021-2022, licence 170€, Master 243€, Doctorat 380€, Ingénieur 601€

PROCEDURE APRES VALIDATION PARTIELLE	TARIFS
Accompagnement facultatif (forfait 3 heures) Somme due à l'issue de la période d'accompagnement	200 €
Frais de Jury	500 €
Droits d'inscription universitaire en vigueur* Somme à acquitter lors de l'inscription	Droits d'inscription en vigueur A titre informatif, en 2021/2022, licence 170€, Master 243€, Doctorat 380€, Ingénieur 601€

***IMPORTANT** : Les droits d'inscription universitaire sont fixés par arrêté du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour l'année universitaire en cours.

Le candidat doit être régulièrement inscrit pour être autorisé à se présenter devant le jury.

Tout règlement est à établir à l'ordre de M. l'agent comptable de l'Université de Limoges, et doit être transmis à :

Diplômes hors IUT du Limousin
Pôle Formation
Etudes, Formation Professionnelle et Alternance
Campus des Jacobins
88 rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES
05.55.14.90.70 dfc@unilim.fr

Diplômes de l'IUT du Limousin
IUT du Limousin
Service Formation Continue, Relations
Entreprises, Alternance
05 55 43 43 95
iut-entreprises@unilim.fr



PROCEDURE 2022-2023

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Session VAE	Session 1	Session 2
Etapas		
Dépôt Dossier de recevabilité	31 janvier 2022	31 mai 2022
Etude du dossier et Notification du résultat	Février - Mars 2022	Juin - Juillet 2022
Accompagnement méthodologique individuel à la rédaction du livret	04 avril au 21 octobre 2022	03 octobre 2022 au 24 mars 2023
Dépôt des livrets de compétences	08 novembre 2022	04 avril 2023
Préparation collective à l'entretien avec le jury	Novembre 2022	Avril 2023
Entretien avec le jury	Décembre 2022 - Janvier 2023	Mai - Juin 2023
Arrêté et Notification de la décision du jury	Février - Mars 2023	Juillet - Août 2023